Des colonisés à la Cité: la Maison des étudiants indochinois à la Cité universitaire de Paris, 1927-1939

Sara Legrandjacques

▶ **To cite this version:**

Sara Legrandjacques. Des colonisés à la Cité: la Maison des étudiants indochinois à la Cité universitaire de Paris, 1927-1939. Traverse. Revue d'Histoire/Zeitschrift für Geschichte, 2018, Attraktive Orte. Zur Aufnahme ausländischer StudentInnen Accueillir l'étudiant×e étranger×ère, 2018 (1). hal-01808163

HAL Id: hal-01808163
https://hal.science/hal-01808163

Submitted on 5 Jun 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Des colonisés à la Cité
La Maison des étudiants indochinois à la Cité universitaire de Paris
1927–1939

Sara LEGRANDJACQUES

Version auteur – Décembre 2017

« La Maison des étudiants de l'Indochine, dont la première pierre est aujourd'hui posée, est due, comme vous le savez, à l'union, dans un sentiment de générosité collective, du gouvernement de l'Indochine, des Français qui, sous la protection du drapeau national ont créé là-bas des exploitations, des industries, des usines, et des chefs de familles annamites, de qui les enfants viendront ici habiter et travailler, sous ces toits que nous allons construire. »[1]

Le discours du directeur des Distilleries de l'Indochine, Auguste-Raphaël Fontaine, prononcé lors de la cérémonie de pose de la première pierre de la Maison des étudiants de l'Indochine (MEI) le 11 juillet 1928, met en avant la diversité des acteurs ayant pris part à la création de ce nouvel édifice au sein de la Cité universitaire de Paris (CUP). Au-delà d'un effet rhétorique doublé de propagande coloniale, cette mention sous-tend des réflexions déjà anciennes sur les conditions de vie et d'études des Indochinois, et plus particulièrement des Vietnamiens, alors appelés « Annamites », en métropole. En effet, dès la seconde moitié du 19e siècle et les premières conquêtes françaises, de jeunes Indochinois furent envoyés en France, à l'initiative de riches familles de la péninsule, afin de poursuivre leurs études dans des établissements parisiens ou provinciaux. D'abord très limitées, ces mobilités étudiantes suscitèrent bientôt une volonté de contrôle et de supervision de la part des autorités françaises. Le gouvernement général de l'Indochine commença à octroyer des bourses ou à organiser lui-même des séjours d'études, à l'exemple de la Mission cambodgienne menée par Auguste Pavie à la fin de l'année 1885. Les initiatives se multiplient au début du 20e siècle alors que le nombre d'étudiants en métropole augmente significativement au fil des décennies. Si des projets non étatiques apparaissent, à l'exemple du Comité de patronage Paul-Bert de l'Alliance française actif dès 1907[2], aucune structure globale d'accueil dédiée aux colonisés n'est envisagée en métropole. Les conditions d'hébergement varient selon le type d'études, l'établissement fréquenté ou encore les origines sociales des jeunes gens concernés. Malgré tout, l'accent est d'ores et déjà mis sur la vie en collectivité, entre membres d'une même communauté, et sur le rôle de correspondants, censés contrôler le bon déroulement du séjour sur les plans éducatif, financier et logistique.
L'entre-deux-guerres constitue un double tournant. D'une part, de nouvelles infrastructures d'accueil des étudiants nationaux et internationaux voient le jour en France. La Cité universitaire de Paris est fondée le 27 juin 1921 dans le 14e arrondissement de Paris, à proximité du parc Montsouris, et ses premiers bâtiments ouvrent leur porte en 1925, inaugurant un cycle de constructions qui se poursuit jusqu'à l'orée de la Seconde Guerre mondiale. Cette « Société des Nations de la jeunesse », prônant vie en communauté et échanges pacifiques entre les peuples dans une ambiance studieuse, n'intégrait pas initialement de pavillon proprement colonial.[3] Pourtant, en 1927, un projet de Maison des étudiants de l'Indochine voit le jour, mêlant enjeux éducatifs et objectifs politiques : il s'agit d'offrir un environnement favorable à l'instruction tout en démontrant la bonne foi française concernant son œuvre coloniale en Indochine, visant à diffuser le progrès au sein du peuple colonisé. D'autre part, la chronologie de cette fondation coïncide avec l'apogée des flux d'étudiants indochinois vers la France. Alors qu'ils ne représentaient qu'une maigre part des migrations au lendemain de la guerre, leur poids en chiffres absolus comme relatifs augmente à partir de 1926. En 1929, plus de 1'700 étudiants et lycéens indochinois se trouvent en France dont 1'100 à Paris.

Conséquence matérielle de cet apogée migratoire, la MEI se prépare alors à en accueillir une centaine.
Ainsi, cet article croise enjeux matériels et politiques liés à l'accueil d'étudiants colonisés en métropole à travers l'étude de la Maison des étudiants de l'Indochine à la CUP, entre la nomination d'un comité d'initiative en 1927 et l'éclatement de la Seconde Guerre mondiale, qui marque un coup d'arrêt à l'accueil des Indochinois.

Naissance d'un projet colonial à la CUP

Les difficultés financières et les dangers moraux – festivités, jeux d'argent, politisation… – auxquels sont confrontés les étudiants au cours de leur séjour en France inquiètent autorités françaises et familles indochinoises depuis la fin du 19e siècle. Les archives du gouvernement général de l'Indochine contiennent de nombreux dossiers d'étudiants dont les familles, désemparées, demandent de l'aide à l'administration française.[4] Ainsi, il n'est pas surprenant que l'idée d'un pavillon à la Cité soit née en 1926 de sollicitations auprès du ministre de l'Instruction publique, Édouard Daladier, par l'Association mutuelle des Indochinois[5], active depuis novembre 1920 et bénéficiant de subventions ministérielles.
Alors qu'un comité d'initiative est nommé au cours de l'été 1927 à la demande du ministre, le projet bénéficie de l'intérêt et du soutien de certains groupements de colonisés, confirmés lors du Congrès des étudiants indochinois en France ayant eu lieu à Aix-en-Provence du 19 au 23 septembre 1927. Celui-ci émet plusieurs vœux et résolutions transmis aux autorités françaises, coloniales et métropolitaines. Ils concernent la situation morale, intellectuelle et matérielle des Indochinois en France. Dans ce cadre, le vœu n° 9 est dédié à la future MEI :
« Considérant que la création d'une Maison indochinoise au sein de la cité universitaire de Paris est d'une haute portée sociale, que cette maison est d'un réel secours pour les étudiants indochinois pauvres lesquels sont actuellement condamnés à ne pouvoir recevoir en France l'instruction supérieure, que ces compatriotes doivent être aidés, qu'eux seuls doivent être admis à profiter des avantages de la Cité universitaire, le Congrès déclare que les étudiants qui sont en France ont le devoir de pas y aller (sic) pour laisser la place aux camarades restés présentement en Indochine faute de moyens pour venir dans la Métropole et y séjourner, demande au gouvernement de leur accorder des bourses convenables tout en les admettant dans la Cité universitaire à l'exclusion de tout autre. »[6]
Selon les participants du Congrès, la Maison devrait être réservée aux étudiants les plus modestes, pouvant envisager un séjour métropolitain grâce à cette institution. Or, cette approche diffère de celle du comité d'initiative présidé par l'industriel Auguste-Raphaël Fontaine. Le rôle prédominant de ce riche directeur de la Société française des distilleries de l'Indochine,[7] acquis à la mission civilisatrice de la France, met en avant une troisième catégorie d'acteurs, incarnée par les entrepreneurs coloniaux. Conséquence de ce fort investissement, la MEI est souvent présentée comme une initiative privée reposant davantage sur les fonds fournis par des firmes commerciales et industrielles au détriment de la participation de la sphère politique.[8] Sa genèse est pourtant plus complexe, le ministre Léon Perrier ayant sollicité Fontaine au cours d'une réunion avec le président de la fondation nationale de la CUP, André Honnorat, et le gouverneur général de l'Indochine, Alexandre Varenne.[9]
Dès 1927, la fondation d'un pavillon repose sur un imbroglio d'acteurs aux intérêts variés. A l'automne, les premières ébauches d'acte de donation permettent d'organiser la construction d'un nouveau bâtiment, à laquelle pas moins de quatre millions de francs sont dédiés, ainsi que son exploitation. L'acte notarié est rédigé le 14 octobre 1927 à Paris. Il permet de présenter les « charges et conditions » de la résidence, écartant définitivement l'accueil prioritaire des étudiants nécessiteux. Trois niveaux d'admission sont définis pour une capacité d'une centaine de personnes :

tout d'abord, cette œuvre est destinée à « […] tous les étudiants annamites, cambodgiens et laotiens, régulièrement inscrits dans une des Facultés de l'Université de Paris, ou faisant à Paris des études d'enseignement supérieur de quelque ordre que ce soit, étant bien entendu que cette expression sera interprétée dans son sens le plus large », mais également à « tous les étudiants français nés en Indochine ou appartenant à une famille domiciliée en Indochine et remplissant les mêmes conditions. » L'éventualité de places vacantes conduit à la définition de cas d'admissions de deuxième rang, pour les « professeurs, lettrés, savants indochinois venant faire à Paris des travaux et des recherches complémentaires », et de troisième rang, ouvrant les portes de la Maison aux « étudiants français désignés par la Fondation nationale pour le développement de la Cité universitaire et choisis de préférence parmi ceux faisant des études sur l'Indochine ».[10] Alors qu'aucune précision n'est donnée concernant le type d'études poursuivies, ce qui différencie la MEI des internats traditionnels, la dénomination « Indochine » est acceptée dans son sens le plus large, faisant écho à la volonté de mêler étudiants étrangers – ici, colonisés – et nationaux, chère aux fondateurs de la Cité.

De plus, un comité de direction doit être nommé, composé de Français et d'Indochinois, tout comme des comités locaux assurant une « liaison permanente avec les pouvoirs publics et les familles des étudiants »[11] dans la colonie, plus précisément à Hanoi, Hué et Saigon.

Enfin, la présence d'étudiants indochinois dans les établissements provinciaux – on trouve notamment environ 200 Indochinois à Aix-en-Provence et une centaine à Toulouse à cette époque[12] – est elle aussi prise en compte à travers l'évocation de création de groupements analogues à proximité d'autres universités métropolitaines.

Dès le tournant des années 1927–1928, les objectifs de la Maison sont clairement énoncés par le comité d'initiative : il s'agit de favoriser l'instruction de jeunes gens – d'abord indochinois – qui apprendraient ainsi « à connaître la France » sans devenir « des gens aigris et qui n'ont vu de [la] civilisation [française] que son plus vilain côté ».[13] Ainsi, la Maison leur permettrait « d'éviter les promiscuités dangereuses » en leur offrant une « atmosphère de travail et les conditions d'hygiène physique sans lesquelles aucune étude sérieuse n'est possible »[14], ambitions partagées par certains membres de l'élite indochinoise, à l'instar du président de la Société d'amélioration intellectuelle et physique des indigènes de Cochinchine :

« Cette maison a été conçue pour assurer à nos jeunes compatriotes trop souvent livrés à eux-mêmes des conditions d'hygiène morale, physique et intellectuelle qu'ils trouvent rarement du fait de la modicité de leurs ressources d'étudiants et de la promiscuité du Quartier latin. »[15]

Le développement moral, plus qu'intellectuel, des résidents prime. Le contrôle social dont ils font l'objet doit permettre de les écarter de toutes tentations festives, mais également politiques du Quartier latin et de répondre aux inquiétudes davantage financières des familles restées à la colonie. En justifiant le bien-fondé de la colonisation et de la « mission civilisatrice » française dans un climat international de remise en cause du colonialisme autour de la Société des Nations (SDN), la MEI doit devenir un havre de la collaboration franco-indochinoise, reflet du prestige français.[16]

Un symbole de la collaboration franco-indochinoise

Le projet se concrétise dès le début de l'année 1928 lorsque le recteur de l'Université de Paris accepte l'acte de donation. Un terrain est attribué, situé dans la partie occidentale de la Cité, le long de la rue Émile Faguet. L'érection du pavillon repose désormais sur deux éléments, reflétant chacun à leur manière la collaboration franco-indochinoise : le financement et l'architecture.

La récolte de fonds repose d'abord sur une campagne de souscriptions ayant pour théâtre principal l'Indochine. En avril 1928, plus de 940'000 francs ont été récoltés auprès de 106 entreprises et individus. Si les souscriptions les plus importantes proviennent de la Société des distilleries de

l'Indochine et de la Banque de l'Indochine – 100'000 francs chacune –, une quarantaine de firmes, pour la plupart coloniales à l'image de la Société agricole et industrielle de Cam-Tien ou de la Société indochinoise des transports, participent en donnant entre 1'000 et 40'000 francs. Cet investissement n'est pas purement charitable et les hommes d'affaires coloniaux souhaitent profiter de la création d'un pavillon contribuant à la formation d'un personnel compétent et loyal. Les souscriptions individuelles émanent pour 83 pour cent d'entre elles de Français. Seule une dizaine d'Indochinois – et plus précisément, de Vietnamiens – souscrivent, parfois modestement. En août 1928, les souscriptions individuelles sont en hausse, mais la part de Vietnamiens investissant financièrement dans le projet reste stable.

Malgré cette faiblesse des subventions indochinoises, l'élite locale a parfois joué un rôle non négligeable dans la réalisation du pavillon : la Société d'amélioration intellectuelle et physique des indigènes de Cochinchine, ou SAMIPIC, composée d'une centaine de membres-mécènes, a participé au financement de la Maison avec un don de 2'239'950 francs. Elle fut à l'origine d'initiatives variées – envoi de courriers, organisation de loterie, soirées théâtrales – s'appuyant sur son réseau composé de la presse et d'associations locales. Si la société n'a pas pour seule mission d'aider la MEI, elle y consacre une part majeure de ses gains, soulignant ainsi l'importance de ce projet aux yeux d'une élite locale collaboratrice.

En France comme en Indochine, les démarches visant à faire connaître la nouvelle résidence étudiante se multiplient à travers des articles de presse, l'édition d'une brochure reprenant les discours lors de la pose de la première pierre[17] ou encore, la vente de timbres portant le slogan « Aide à la fondation de la MEI. Prenez des billets de loterie SAMIPIC. »[18] En août 1928, les Distilleries de l'Indochine transmettent à une quinzaine de journaux saïgonnais publiant en français et en vietnamien un exemplaire du *Temps* ou de la *Dépêche coloniale et maritime* comprenant le compte-rendu de la cérémonie du 11 juillet, leur demandant de le reproduire complètement ou partiellement.[19]

Le bâtiment lui-même, œuvre des architectes français Pierre Martin et Maurice Vieu, reflète cette union entre la France et sa colonie extrême-orientale. Il doit fournir « un foyer devant rappeler à la fois aux jeunes gens d'Annam, leur famille, leur rizière et leur tradition, et par ainsi, réaliser sur la terre française la présence de la Patrie lointaine ».[20] L'accueil des étudiants indochinois ne constitue pas un moment de rupture et l'accent est mis sur « ce chez nous qui est un peu chez eux ».[21] Ainsi, des éléments architecturaux de style asiatique, comme les toits en bec de tourterelle, se mêlent aux lignes classiques du bâtiment. La maison bénéficie d'équipements symbolisant la modernité occidentale : salles de bains, douches et WC, indispensables aux bonnes conditions d'hygiène prônées par la direction, mais également liés à l'étude voire aux loisirs, à l'instar d'une salle de ping-pong. Cette dernière illustre l'association des influences françaises et indochinoises puisqu'une toile peinte en 1929 par Lê Phô, diplômé de l'Ecole des Beaux-Arts de l'Indochine et étudiant en France en 1930, y est installée. La salle des fêtes est quant à elle inspirée des palais sud-est asiatiques.[22] Afin d'agrémenter et de décorer les intérieurs, des objets et ouvrages sont envoyés directement depuis l'Indochine. En 1934, le gouverneur général de l'Indochine fait parvenir par l'intermédiaire de l'Ecole française d'Extrême-Orient des photographies des ruines d'Angkor et deux reproductions de sculptures khmères et cham réalisées par les élèves de l'école.

La MEI est donc une œuvre politique, visant à souligner le rapprochement entre la France et l'Indochine. Mais cette coopération est condamnée dès le début des travaux de construction. C'est un Vietnamien, Tran Van Doc, président de l'Association générale des étudiants indochinois (AGEI), qui est alors pris pour cible. Ce dernier a prononcé un discours à l'occasion de la pose de la première pierre, y évoquant une collaboration « tant souhaitée »[23], qui provoqua la colère de certains Indochinois présents en France. Huyen Van Phuong, ancien vice-président de l'AGEI, et Phan Van

Thanh sont ainsi à l'origine d'une « lettre transmise aux membres de l'AGEI » publiée dans le *Journal des étudiants annamites* du 16 octobre 1928. Ils dénoncent l'attitude loyaliste de certains membres de l'AGEI aux dépens des statuts de l'association interdisant la propagation d'un discours politique quelconque.[24]

Succès matériel, échec politique

Malgré ces réticences, les premiers résidents sont accueillis à la fin de l'hiver 1930 et la cérémonie d'inauguration officielle a lieu le 22 mars 1930. Le règlement d'admission est strict. Il met notamment l'accent sur l'atmosphère de calme qui doit régner au sein de la Maison : « dans l'intérêt général, il importe que la Maison soit aussi silencieuse que possible » et toute source de bruit – incluant les instruments de musique et autres gramophones – est bannie. Les visiteurs étrangers ne sont pas admis après 22 heures et les femmes sont autorisées seulement dans le salon. Les conditions d'attribution d'une chambre sont rigoureusement dressées : les chambres sont louées au mois, payées d'avance, et l'étudiant doit respecter un préavis d'un mois avant son départ. Il peut être exclu si « sa tenue ou son travail ne donnent pas satisfaction ». Par ailleurs, il doit justifier de bons résultats dans ses études afin d'être autorisé à conserver sa chambre d'une année sur l'autre car « un échec non réparé à la session suivante peut entraîner l'exclusion ».[25] En réalité, les pratiques sont plus souples et les comptes mensuels de la MEI au cours de la décennie 1930 révèlent de nombreux retards de paiement.[26]

En octobre 1930, on compte 96 résidents à la MEI : 51 sont Indochinois dont 47 Vietnamiens pour seulement 2 Laotiens et 2 Cambodgiens. Cette répartition reflète la tendance générale des migrations d'études entre l'Indochine et sa métropole. Les Vietnamiens – alors nommés « Annamites » – demeurent les plus nombreux tout au long de la période. Ainsi, le projet de MEI a d'abord porté le nom de « Maison annamite » et la confusion est fréquente dans l'usage des termes « Annamites » et « Indochinois ». Des initiatives tentent d'estomper cette prédominance vietnamienne. En 1934, le président de la CUP, André Honnorat, souligne que la Maison « ne contient que des objets et des souvenirs annamites et que peut-être ne serait-il pas inutile qu'on y trouvât aussi quelques objets et souvenirs cambodgiens »[27], d'où l'envoi de statues khmères et cham. Malgré tout, cette forte représentation vietnamienne par rapport aux autres populations de la péninsule indochinoise demeure jusqu'aux années 1970.

Aux côtés des Indochinois, on trouve 39 Français nés ou ayant « des attaches en Indochine » pour seulement 6 Français sans lien avec la colonie. Or, pendant les années 1930, la tendance s'inverse et le nombre de résidents français dépasse celui d'Indochinois. En mars 1935, 64 Français pour 47 Indochinois vivent à la MEI. Un an plus tard, ils sont 74 contre 37 et cette répartition se maintient jusqu'à la guerre. Plusieurs hypothèses pourraient expliquer cette tendance, dont les origines demeurent à l'heure actuelle difficiles à déterminer avec précision : une forte demande de la part des étudiants français dont les familles résident en Indochine, un choix de la direction de la MEI ou encore l'effet des critiques et pressions émanant de groupes et militants anticolonialistes auprès des étudiants indochinois. Alors que plus de 1'500 individus composent la diaspora étudiante indochinoise en métropole au cours de la période, la moitié résidant à Paris, la MEI n'accueille qu'une extrême minorité de ce groupe spécifique.

La nature des études des résidents est elle aussi variée, mêlant facultés et grandes écoles. Les études juridiques demeurent les plus prisées. En 1930, 32 résidents, 14 Indochinois et 18 Français, fréquentent une faculté de droit. Cette appétence pour le droit en métropole s'explique alors principalement par l'absence d'une faculté de droit à l'Université de Hanoi jusqu'en 1931[28].

Au cours des premières années, la fréquentation de la MEI varie entre 80 et 100 personnes. Le quota maximum est cependant rapidement atteint, ce qui incite le Comité d'administration à organiser le

réaménagement du pavillon. En effet, l'année universitaire 1932–1933 a été marquée par l'impossibilité d'accueillir des boursiers de l'Indochine inscrits en cinquième année de médecine alors que leurs arrêtés de bourse les contraignaient à y déposer leur demande d'admission.[29] En novembre 1933, un petit salon est transformé en dortoir à deux lits et, quelques années plus tard, la centaine de chambres simples est accompagnée d'une dizaine de chambres à deux lits, louées à un tarif plus bas et donc potentiellement à un public plus modeste.[30]

Lieu d'accueil et d'études, la MEI est également un lieu de sociabilité grâce à ses salons, ses salles de restauration, mais aussi à l'organisation de grands bals ouverts au public extérieur et annoncés dans les journaux parisiens. [31] Cependant, des difficultés et certaines critiques perdurent, qui ne permettent pas de dresser un bilan totalement positif des premières années du pavillon indochinois. Les difficultés financières ne disparaissent pas avec l'ouverture de la Maison. En 1932, la situation est jugée « extrêmement grave » et les « débuts difficiles ». L'endettement de la Maison dépasse un million de francs en février 1932 et conduit André Honnorat à s'adresser en personne à l'Agence économique de l'Indochine afin qu'une avance sans intérêt soit accordée à la MEI, remboursable sous douze ou quinze mois.[32] Ces démarches sont suivies par l'organisation – à titre exceptionnel – d'une loterie en Indochine le 14 juillet 1933.[33]

La méfiance de certains étudiants et groupements d'étudiants, déjà perceptibles en 1928, ne s'atténue pas. Elle conduit à un pic d'agitation au cours de la cérémonie d'inauguration malgré la surveillance exercée par les services français de la Sûreté. La convocation d'individus ciblés au commissariat le matin du 22 mars est inefficace :

« (…) M. Nguyen Van Bau, pensionnaire de la Maison, allait commencer son discours, quand deux de ses compatriotes, assis dans la salle, se levèrent et crièrent à haute voix : « *N'écoutez pas ce traître ; il n'a pas qualité pour parler en notre nom*. ». Puis, à la faveur de l'étonnement que causait aux assistants une telle intervention, ils projetèrent un certain nombre de tracts demandant la libération (*sic*) des indigènes récemment condamnés à la suite de la sauvage rébellion de Yen-Bay et celle de tous les prisonniers politiques de l'Indochine. »[34]

L'agitation politique a pour but de dénoncer une collaboration franco-indochinoise au profit du capitalisme colonial incarné par Auguste-Raphaël Fontaine, mais s'inscrit également dans un contexte plus large d'anticolonialisme teinté de communisme.[35] La répression de la mutinerie de Yen-Bay est un motif de mobilisation en métropole. Quatorze étudiants et élèves sont arrêtés, cinq à l'intérieur et neuf à l'extérieur de la Maison, sans qu'aucune condamnation des responsables de l'agitation interne n'ait lieu. La propagande anti-française se poursuit au cours des semaines suivant l'inauguration. Elle vise plus particulièrement les nouveaux arrivants en France : selon un agent de la Sûreté française, Désiré, 15 demandes d'admission sur 35 ont été retirées en avril 1930, qu'il attribue à « la crainte de représailles des agitateurs anti-français qui s'adressent surtout aux jeunes lycéens qui arrivent à la colonie en les attirant au siège de l'Association [générale des étudiants indochinois], 40 rue Gay Lussac ».[36] Mais c'est à l'intérieur même de la Cité que l'anticolonialisme s'installe durablement. En décembre 1930, lors des élections du comité des résidents, les attaques contre Nguyen Van Bau, tête de la liste officielle, se reproduisent et conduisent à l'exclusion de deux étudiants de la liste concurrente. Quatre mois plus tard, la Sûreté générale signale qu' « un mécontentement général règne parmi les étudiants indochinois » et qu' « il ne passe pas un jour sans que des manifestations soient organisées et toujours dirigées contre M. Levêque, le directeur de l'établissement ».[37] Le courrier mentionne des injures, des cris ou encore des jets de bouteilles et de pierres alors que les meneurs semblent être « trois étudiants français originaires de l'Indochine ».[38] Leur affiliation politique laisse peu de place au doute, ceux-ci entonnant *L'Internationale* dans le pavillon. Si cette agitation semble s'atténuer pour les années suivantes, la MEI ne forme pas cette « grande famille » rêvée par ses instigateurs. Elle ne parvient pas à constituer un espace hermétique

aux discours nationalistes et anticolonialistes. La fréquentation d'établissements d'enseignement rend possible des contacts avec des étudiants politisés et des associations. L'accès éventuel à une littérature politique, à des périodiques et à des tracts, et les occasions offertes par la vie parisienne participent à diffuser l'anticolonialisme dans la Cité par l'intermédiaire de certains résidents.
Le 1er septembre 1939, la Cité ferme ses portes et les différentes maisons sont réquisitionnées. Initialement, une réouverture de la MEI est prévue pour l'automne, mais est finalement annulée par décision du 1er novembre 1939. L'entrée des Allemands à la Cité, le 19 juin 1940, renforce cette rupture.[39] Il faut attendre la fin de la Seconde Guerre mondiale pour que le pavillon retrouve ses fonctions initiales alors que le contexte politique et colonial a connu et connaît de forts bouleversements.

Née de la volonté de former une élite coloniale instruite et loyale, la MEI parvient à offrir des conditions d'accueil modernes, bien que limitées, au sein d'une atmosphère cosmopolite. Si elle ne met pas un terme aux difficultés à se loger auxquelles sont confrontés les étudiants durant l'entre-deux-guerres, elle constitue un échec politique cuisant. Elle ne parvient pas à isoler totalement les résidents qu'elle accueille du développement de l'anticolonialisme et de l'essor du communisme propre au milieu de l'entre-deux-guerres. Au contraire, comme l'a démontré l'historienne Jehnie I. Reis, elle met surtout en avant la diversité du milieu estudiantin indochinois et de ses positionnements politiques. Devenue une cible de l'agitation politique en tant que symbole d'une stratégie d'association et d'un capitalisme colonial, il est d'autant plus étonnant de constater qu'elle conserve sa dénomination « Maison des étudiants de l'Indochine » jusqu'à la fin des années 1960, soit près de quinze après la signature des accords de Genève.

---

[1] « A la Cité universitaire. Pose de la première pierre du pavillon d'Indochine », *Le Temps,* 12. 7. 1928. Disponible en ligne : gallica.bnf.fr.

[2] En 1907, l'Alliance française organise le comité Paul-Bert dont les membres sont en charge d'encadrer et guider les élèves et étudiants indochinois en France en échange d'une cotisation : Sara Legrandjacques, « Sociétés, comités et associations : acteurs méconnus d'une « colonisation éducatrice » en Indochine », communication présentée à la conférence de la *French Colonial Historical Society*, Aix-en-Provence, 16 juin 2018.

[3] Robert Frank, « Préface » in Dzovinar Kévonian, Guillaume Tronchet (éd.), *La Babel étudiante. La Cité internationale universitaire de Paris,* Rennes 2013, 8.

[4] Ces dossiers sont consultables aux Archives nationales d'Outre-Mer à Aix-en-Provence (ANOM).

[5] Archives nationales (AN), AJ 16/7042 : courrier du ministre, 20. 1. 1926 cité dans Brigitte Blanc, Philippe Ayrault, *La Maison des étudiants de l'Asie du Sud-Est*, étude publiée par la région Île de France, 2015, 14.

[6] ANOM, Gouvernement général de l'Indochine (GGI), dossier 51527 : courrier du Congrès des étudiants indochinois au Gouverneur général de l'Indochine, 12. 12. 1927.

[7] Notice biographique consacrée à Auguste-Raphaël Fontaine in Blanc, Ayrault (voir note 4), 3.

[8] Voir notamment les débats de la fin des années 1960 autour de la dénomination de la Maison : AN, Maison du Cambodge (MCAM), carton 20090014/39 : courrier du directeur de la Maison du Cambodge à l'ambassadeur du Cambodge en France, 23. 1. 1969.

[9] AN, AJ 16/7042 : courrier d'André Honnorat au gouverneur général de l'Indochine, 6. 2. 1932.

[10] AN, Maison des étudiants de l'Asie du Sud-Est (MEASE), carton 20090014/19 : acte notarié pour la fondation de la Maison des étudiants de l'Indochine, 14. 10. 1927.

[11] Ibid.

[12] Daniel Hémery « Du patriotisme au marxisme : l'immigration vietnamienne en France de 1926 à 1930 », *Le Mouvement social* 90 (1975), 22. Disponible en ligne : gallica.bnf.fr.

[13] AN, MEASE, carton 20090014/19 : courrier au nom du comité de la MEI, 10. 12. 1927.
[14] Ibid.
[15] Ibid. : courrier du président de la SAMIPIC au délégué général, 23. 6. 1928.
[16] Ibid. : Fondation d'une Maison des étudiants de l'Indochine dans la Cité internationale universitaire de Paris.
[17] Comité de la Maison de l'Indochine (éd.), *La Maison des étudiants de l'Indochine : à la cité universitaire de Paris*, Paris 1928. Disponible en ligne : gallica.bnf.fr.
[18] AN, MEASE, carton 20090014/19 : courrier du président de la SAMIPIC au Gouverneur de la Cochinchine, 28. 6. 1928.
[19] Ibid. : Courrier du Comité français des distilleries de l'Indochine, 10. 8. 1928.
[20] Comité de la Maison de l'Indochine (voir note 16), 27.
[21] Ibid.
[22] L'architecture et la décoration de la MEI ont été analysées dans : Blanc, Ayrault (voir note 6), 7–13.
[23] Ibid. p. 71, repris dans « Un discours du président de l'AGEI », *Journal des étudiants annamites* 11 (17. 10. 1928), 13.
[24] Huynh Van Phuong, Phan Van Tranh, « Tribune libre – Lettre aux membres de l'AGEI », *Journal des étudiants annamites* 11, (17. 10. 1928), 14–15.
[25] AN, MEASE, carton 20090014/19 : Extraits des règlements en vigueur dans les Fondations de la Cité universitaire de Paris – Maison des étudiants de l'Indochine.
[26] AN, AJ 16/7042 : Comptes d'administration mensuels, 1934–1937.
[27] Ibid. : Courrier du président de la Fondation nationale de la CUP au président de la MEI, 5. 6. 1934.
[28] Pascale Bezançon, *Une colonisation éducatrice ? L'expérience indochinoise (1860–1945)*, Paris 2002 ; Sara Legrandjacques, « Hanoi au cœur des mobilités étudiantes, 1880–1945 », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin* 43 (2016/1), 89–102. Disponible en ligne : https://www.cairn.info/revue-bulletin-de-l-institut-pierre-renouvin-2016-1-page-89.htm.
[29] ANOM, Gouvernement général de l'Indochine (GGI), dossier 51535 : *bourses pour les étudiants en médecine de 5e année*.
[30] AN, carton 20090013/1042 : courrier du directeur Roger Bauduin de Belleval à la Fondation nationale de la CUP, 2. 12. 1933.
[31] Voir par exemple la « Tribune des Jeunes » du journal *Marianne*, 2. 2. 1938.
[32] AN, MEASE, carton 20090014/19 : courrier du président de la CUP à M. Blanchard de la Brosse, 25. 2. 1932.
[33] *Bulletin de l'Agence économique de l'Indochine*, 1933, 369. Disponible en ligne : gallica.bnf.fr.
[34] ANOM, Service de liaison avec les originaires des territoires français d'outre-mer (SLOTFOM), carton III-16, dossier 21 « Maison des étudiants de l'Indochine, 1927–1937 » : coupure du journal la Presse coloniale n° 2376, 25. 3. 1930.
[35] Voir Jehnie I. Reis, « L'identité indochinoise en question : Idéalisme français et dissidences à la Cité Universitaire de Paris dans l'entre-deux-guerres », *Migrance* 39 (2012), 7–19. Disponible en ligne : http://www.revues-plurielles.org/_uploads/pdf/1350895094.pdf.
[36] ANOM, SLOTFOM, carton III-16, dossier 21 « Maison des étudiants de l'Indochine, 1927–1937) » : rapport de Désiré, 4. 4. 1930.
[37] Ibid. : Courrier du Président du Conseil, ministre de l'Intérieur – Direction de la Sûreté général au ministre des Colonies, 28. 4. 1931.
[38] Ibid.
[39] Dzovinar Kévonian, « La Cité universitaire de Paris dans la guerre : refuge, occupation et résistances (1938-1944) » in Kévonian, Tronchet (voir note 2), 148–149.